

diacre, se revêtirent alors de leurs surplis et se rendirent dans la chapelle ardente.

Après les prières prescrites, ils prirent le corps de Mgr de Saint-Vallier qu'ils renfermèrent dans deux cercueils, l'un de plomb l'autre de chêne, et le portèrent à l'église. M. Dupuy, les personnes venues avec lui, et les pauvres de l'Hôpital-Général, portant des cierges, formaient le cortège funèbre.

A l'église, la cérémonie fut très simple. Après le *Libera* entonné par M. Dupuy lui-même, le cercueil fut déposé dans le tombeau préparé au pied de l'autel du Saint Cœur de Marie.

Lorsque la nouvelle se répandit dans la ville que Mgr de Saint-Vallier avait été enterré au milieu de la nuit, sans aucunes cérémonies, une véritable émeute se déclara. Quelques individus sonnèrent même le tocsin et publièrent que le feu était à l'Hôpital-Général.

Le lendemain, le vicaire général se transporta à l'Hôpital-Général ; il interdit l'église, suspendit la supérieure de sa charge et nomma une autre religieuse pour la remplacer.

Ce sont ces démêlés entre M. Dupuy, M. de Lotbinière et le Conseil Supérieur d'une part, et M. Boulard, le Chapitre et le gouverneur de Beauharnois de l'autre part, qui nous ont valu le petit poème que nous exhumons aujourd'hui de la poussière de l'oubli.

Cette pièce contient beaucoup de vers faibles et baroques—plusieurs même pèchent contre les règles de la prosodie—mais ces imperfections sont rachetées par des passages très heureux et d'une verve satirique remarquable.

L'abbé Etienne Marchand, son auteur présumé, naquit à Québec le 27 novembre 1707. Ordonné prêtre le 21 octobre 1731, il fut nommé, l'année suivante, curé de Champlain. Trois ans plus tard, il prenait possession de l'importante cure de Boucherville qu'il garda tout près de quarante ans. En 1773, il se retira